



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PME

Question écrite n° 110884

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur les propositions exprimées par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). La CGPME souligne la nécessité de favoriser l'embauche et de mieux récompenser le travail. Afin de favoriser des embauches adaptées aux besoins des PME, elle propose de mettre en place un nouveau contrat de travail correspondant à une durée de projet (lancement d'un produit, démarrage d'une usine...), sur le modèle du « contrat de mission à l'export », sans obligation de signer un accord de branche ou d'entreprise. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet. - Question transmise à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes.

Texte de la réponse

L'attention du Gouvernement a été appelée sur la proposition de la confédération générale des petites et moyennes entreprises relative à la création d'un nouveau contrat de travail correspondant à une durée de projet. La création d'un contrat de projet a déjà fait l'objet, de la part du Gouvernement, d'un examen attentif notamment dans les suites du rapport de Virville. Le Gouvernement n'a pas souhaité donner suite à la proposition de création d'un tel contrat qui doit faire l'objet d'une concertation approfondie avec les partenaires sociaux. Aujourd'hui de nombreuses réflexions gravitent autour du contrat de travail et de façon plus générale sur l'équilibre de la relation de travail. Les partenaires sociaux de plusieurs instances, tels le Conseil économique et social, le Centre d'analyse stratégique et le Conseil d'orientation de l'emploi, se sont saisis de ces questions, il convient de leur laisser le temps d'achever leurs travaux. Par ailleurs, le contrat de travail est un thème examiné par les partenaires sociaux dans le cadre de la délibération sociale. Un groupe de travail a été créé et présentera ses conclusions d'ici la fin du premier semestre 2007.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110884

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12088

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3792